

# FONDATION DE L'UNIVERSITE PERPIGNAN VIA DOMITIA

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Conseil d'administration du 13 mars 2026

Exercice clos le 31 décembre 2025

**Grant Thornton SAS**

SAS d'Expertise Comptable et de

Commissariat aux Comptes

le Phidias , 183 rue Henri Becquerel

CS 20312- 34961 Montpellier Cedex 2

## **FONDATION DE L'UNIVERSITE PERPIGNAN VIA DOMITIA**

Fondation universitaire  
52 avenue Paul Alduy  
66860 PERPIGNAN CEDEX 9

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2025**

Au Conseil d'administration de la FONDATION DE L'UNIVERSITE PERPIGNAN VIA DOMITIA

### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION DE L'UNIVERSITE PERPIGNAN VIA DOMITIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## Informations données dans le rapport de l'Ordonnateur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de l'Ordonnateur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance des comptes annuels des données budgétaires.

## RESPONSABILITES DE L'ORDONNATEUR, DE L'AGENT COMPTABLE ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à l'Agent comptable, en relation avec l'Ordonnateur, d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français applicables aux établissements publics nationaux ainsi qu'à l'Ordonnateur et

l'Agent comptable de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'Ordonnateur d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, et à l'Agent comptable de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des

événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 13 mars 2026 à Montpellier

Le commissaire aux comptes  
Grant Thornton SAS  
Membre français de Grant Thornton International

Romain Bénézech

Associé



# **COMPTE FINANCIER 2025**

**Conseil de gestion de la Fondation du 11  
mars 2026**

**Conseil d'Administration de l'UPVD du 13  
mars 2026**

# Etats financiers annuels

Établis conformément au règlement ANC n°2018-06.  
(Article 202 du Décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012  
relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)

---

## BILAN

## ACTIF

ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
<i>Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations corporelles	18 769	10 896	7 874	7 139
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	18 769	10 896	7 874	7 139
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				-
<i>Participations et Créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres</i>				
<b>Total I</b>	<b>18 769</b>	<b>10 896</b>	<b>7 874</b>	<b>7 139</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances	18 734	-	18 734	1 570
<i>Créances clients, usagers et comptes rattachés</i>	18 725		18 725	1 360
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
<i>Autres</i>	9		9	210
Valeurs mobilières de placement	900 000		900 000	800 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	191 006		191 006	285 003
Charges constatées d'avance				
<b>Total II</b>	<b>1 109 740</b>	<b>-</b>	<b>1 109 740</b>	<b>1 086 573</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 128 509</b>	<b>10 896</b>	<b>1 117 614</b>	<b>1 093 712</b>

## PASSIF

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise	277 500	277 500
<i>Fonds propres statutaires</i>	277 500	277 500
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Fonds propres avec droit de reprise		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>		
<i>Autres</i>		
Report à nouveau	97 798	93 689
Excédent ou déficit de l'exercice	2 244	4 109
Situation nette (sous total)	377 542	375 298
Fonds propres consommables	722 490	697 990
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total I</b>	<b>1 100 032</b>	<b>1 073 288</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>Total II</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	12 693	14 203
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 889	6 221
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>Total IV</b>	<b>17 582</b>	<b>20 424</b>
Ecarts de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 117 614</b>	<b>1 093 712</b>

# **COMPTE DE RÉSULTAT**

## COMPTE DE RESULTAT 1030

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2025	Exercice 2024
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services	628	2 166
<i>Ventes de biens</i>		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de service</i>	628	2 166
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs	324 300	353 499
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	7 400	
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>	316 900	353 499
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	229 122	235 494
<i>Dons manuels</i>	229 122	235 494
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
<i>Contributions financières</i>		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	37	18
<b>Total I</b>	<b>554 087</b>	<b>591 178</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	38 114	40 157
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	257 913	250 648
Aides financières	95 600	124 095
Impôts, taxes et versements assimilés	2 911	2 688
Salaires et traitements	132 611	121 728
Charges sociales	49 871	46 398
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 237	1 683
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés		
Autres charges	10 756	10 874
<b>Total II</b>	<b>590 015</b>	<b>598 271</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>- 35 927</b>	<b>- 7 093</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	38 171	11 202
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total III</b>	<b>38 171</b>	<b>11 202</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total IV</b>		
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>38 171</b>	<b>11 202</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant im pôts (I - II + III - IV)</b>	<b>2 244</b>	<b>4 109</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total V</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total VI</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	592 259	602 380
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	590 015	598 271
<b>EXCEDENT</b>	<b>2 244</b>	<b>4 109</b>

**ANNEXE**  
**AUX COMPTES ANNUELS**

## 1. Préambule et cadre institutionnel

---

La Fondation universitaire de l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD) est régie par les articles L.719-12 et R.719-194 à R.719-205 du Code de l'éducation.

Dépourvue de personnalité morale, elle dispose d'une autonomie financière au sein de l'établissement public qui l'abrite.

Ses états financiers (bilan, compte de résultat et annexe) sont établis conformément au règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le compte financier est arrêté par l'Agent comptable de l'établissement, visé par le Président de l'université, puis soumis à l'approbation du Conseil d'administration. Il est certifié par un commissaire aux comptes.

## 2. Faits significatifs de l'exercice

---

L'exercice 2025 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents, sans modification substantielle du périmètre d'activité ou de l'organisation de la Fondation.

Il confirme :

- la stabilité du modèle économique,
- la solidité patrimoniale,
- la capacité de la Fondation à financer durablement ses actions au bénéfice de l'université et du territoire.

Au 31 décembre 2025 :

- le résultat net est bénéficiaire de 2 244 € ;
- le fonds de roulement s'élève à 1 092 158 € ;
- la trésorerie demeure supérieure à un million d'euros.
- 

La situation financière globale reste saine et maîtrisée.

## 3. Principes et méthodes comptables

---

Les comptes annuels ont été établis dans le respect :

- le principe de continuité d'exploitation
- la permanence des méthodes
- l'indépendance des exercices
- le principe de prudence

Les éléments sont comptabilisés selon la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode ni correction d'erreur n'est intervenu au cours de l'exercice.

## 4. Notes relatives au bilan

---

### 4.1. Actif immobilisé

---

Les immobilisations sont inscrites à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties selon le mode linéaire, prorata temporis, à compter de leur mise en service.

Au 31 décembre 2025, l'actif immobilisé net s'élève à 7 874 €, constitué exclusivement d'immobilisations corporelles.

L'évolution modérée des immobilisations traduit une gestion mesurée des investissements, cohérente avec la nature et la taille de la Fondation.

## Les amortissements

Les durées d'amortissement ont été approuvées par le conseil d'administration de l'université (28 juin 2013) et se répartissent de la façon suivante :

Nature de l'immobilisation	Durée d'amortissement
Immobilisations incorporelles	3 ans
Matériel scientifique et industriel	8 ans
Collection de documentation	/
Matériel de transport	8 ans
Matériel informatique et bureautique	3 ans
Matériel pédagogique	8 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Matériels divers	5 ans

S'agissant des biens constitutifs du parc immobilier, ils sont amortis selon les durées suivantes :

Parc immobilier	Durée d'amortissement
Structure et ouvrages assimilés	50 ans
Menuiseries extérieures	20 ans
Réseaux (câblage, électricité, ...)	20 ans
Fluides (chauffage, climatisation)	15 ans
Aménagements et travaux	15 ans

## 4.2. Actif circulant

---

### Créances

Les créances clients s'élèvent à 9 500 €.

Les produits à recevoir, pour 9 225 €, correspondent aux intérêts courus non échus sur un placement à terme de 900 000 €, comptabilisés conformément au principe d'indépendance des exercices.

Aucune dépréciation des créances n'a été jugée nécessaire à la clôture de l'exercice.

### Disponibilités et gestion de trésorerie

La Fondation a poursuivi en 2025 une gestion prudente et optimisée de sa trésorerie.

Un compte à terme de 800 000 € souscrit en juin 2024 est arrivé à échéance en juin 2025, générant 28 600 € d'intérêts.

Il a été renouvelé par un nouveau placement de 900 000 € pour une durée d'un an.

Cette stratégie permet :

- la sécurisation du capital,
- la préservation de la liquidité,
- et l'optimisation du rendement dans un cadre maîtrisé.

### **4.3. Capitaux propres**

---

Les capitaux propres de la Fondation comprennent les dotations reçues, les dotations consommables, ainsi que le résultat de l'exercice.

En 2025 :

- 341 400 € de nouvelles dotations ont été perçues ;
- 316 900 € ont été mobilisées pour financer les actions soutenues par la Fondation.

La quote-part de dotation consommable reprise au compte de résultat est déterminée en fonction des emplois effectivement financés au cours de l'exercice.

En conséquence, le résultat de l'exercice intègre cette reprise et traduit l'équilibre recherché entre la consommation des ressources dédiées et la préservation des fonds propres.

L'évolution des capitaux propres doit être appréciée principalement au regard du maintien du niveau global des ressources et de la capacité d'intervention future de la Fondation.

Au 31 décembre 2025, le fonds de roulement s'établit à 1 092 158 €. Il constitue le principal indicateur de solidité patrimoniale de la Fondation et garantit la capacité à financer les engagements futurs dans un cadre sécurisé, sans altération des équilibres financiers.

### **4.4. Provisions**

---

Aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée.

Aucun litige, engagement ou obligation ne justifie, à la clôture, la constatation d'un passif probable.

### **4.5. Dettes**

---

Les dettes au 31 décembre 2025 sont principalement constituées de charges à payer et factures non parvenues pour un montant total de 12 693 €.

### **4.6. Produits constatés d'avance**

---

Aucun produit constaté d'avance n'a été enregistré à la clôture de l'exercice.

## **5. Notes relatives au compte de résultat**

---

### **5.1. Résultat de l'exercice**

---

Au 31 décembre 2025 :

- résultat d'exploitation : - 35 927 €
- résultat financier : + 38 171 €
- résultat net : + 2 244 €

Le résultat de l'exercice intègre la quote-part de dotation consommable reprise au compte de résultat afin de financer les actions conduites en 2025.

En raison de cette mécanique propre aux fondations universitaires régies par le règlement ANC n°2018-06, le résultat net ne constitue pas un indicateur autonome de performance économique. Il traduit l'équilibre recherché entre la mobilisation des ressources dédiées aux missions de la Fondation et la préservation de ses fonds propres.

L'analyse financière doit ainsi être appréciée principalement au regard de l'évolution des capitaux propres et du niveau de fonds de roulement.

## **5.2. Produits d'exploitation**

---

Les produits d'exploitation proviennent des dons et des reprises de dotations consommables.

Leur évolution traduit la confiance des partenaires et mécènes dans les actions conduites par la Fondation.

## **5.3. Charges d'exploitation**

---

Les charges correspondent :

- aux actions financées (bourses, soutien aux projets etc.),
- aux frais liés aux manifestations scientifiques et institutionnelles,
- aux charges de fonctionnement nécessaires à l'activité.

Elles sont globalement stable entre 2024 et 2025 (légère diminution de 1% soit 8 256€)

## **5.4. Produits financiers**

---

Les produits financiers proviennent exclusivement des placements sécurisés de trésorerie.

Ils contribuent à la stabilisation de l'équilibre global de l'exercice.

## **6. Autres informations**

---

### **6.1. Événements postérieurs**

---

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est intervenu.

### **6.2. Engagements hors bilan**

---

Aucun engagement significatif hors bilan n'est à signaler.

### **6.3. Effectifs**

---

Au 31 décembre 2025 :

- 4 agents contractuels sont employés directement par la Fondation,
- un agent contractuel et un agent titulaire de l'UPVD interviennent dans le cadre de mises à disposition.

## 7. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie présente l'évolution des encaissements et décaissements de l'exercice.

Il confirme la stabilité des flux financiers et la cohérence entre le résultat comptable et l'évolution de la trésorerie.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS A L'ACTIVITÉ</b>		
<b>RESULTAT NET</b>	<b>2 243,70</b>	<b>4 108,53</b>
<b>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</b>	<b>2 237,09</b>	<b>1 682,81</b>
Amortissements et provisions, hors provisions sur actif circulant	2 237,09	1 682,81
Plus-values de cession	0,00	0,00
Engagements à réaliser	0,00	0,00
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>-20 006,14</b>	<b>13 255,87</b>
Stocks	0,00	0,00
Créances clients et comptes rattachés	-17 365,00	12 342,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-1 509,86	-3 840,60
Autres comptes	-1 131,28	4 754,47
<b>TOTAL (I)</b>	<b>-15 525,35</b>	<b>19 047,21</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>ENCAISSEMENTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Cessions d'immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Cessions d'immobilisations corporelles	0,00	0,00
Cessions d'immobilisations financières	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DÉCAISSEMENTS</b>	<b>2 971,20</b>	<b>1 041,60</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2 971,20	1 041,60
Acquisitions d'immobilisations financières	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>-2 971,20</b>	<b>-1 041,60</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>		
<b>ENCAISSEMENTS</b>	<b>4 108,53</b>	<b>29 114,97</b>
Dotations en capitaux propres	4 108,53	29 114,97
Emissions d'emprunts	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DÉCAISSEMENTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Remboursements d'emprunts	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>TOTAL (III)</b>	<b>4 108,53</b>	<b>29 114,97</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS GÉRÉES POUR LE COMPTE D'ORGANISMES TIERS</b>		
<b>ENCAISSEMENTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉCAISSEMENTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE (V=I+II+III+IV)</b>	<b>-14 388,02</b>	<b>47 120,58</b>
<b>TRÉSORERIE A L'OUVERTURE</b>	<b>1 085 002,96</b>	<b>1 175 082,07</b>
<b>TRÉSORERIE A LA CLÔTURE</b>	<b>1 091 006,43</b>	<b>1 085 002,96</b>

# **ANNEXES**

## Tableaux de variation

**Tableau de variation des immobilisations :**

	Valeur brute au début de l'exercice	Augment. par virement de poste à poste	Acquisitions / Transferts	Dimin. par virement de poste à poste	Cessions / Mises au rebut	Valeur brute à la fin de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles dont</b>						
Logiciels						
Autres immobilisations incorporelles						
<b>Immobilisations corporelles dont</b>	<b>15 798</b>		<b>2 971</b>			<b>18 769</b>
Terrains						
Constructions						
Installations techniques & outillage	11 271		2 880			14 151
Collections						
Autres immobilisations corporelles	4 527		91			4 618
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes versés						
<b>Immobilisations financières</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>15 798</b>		<b>2 971</b>			<b>18 769</b>

**Tableau de variation des amortissements :**

	Amort.cumulés au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (Sorties de l'exercice)	Amort. cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	8 659	2 237	0	10 896
Immobilisations Financières	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>8 659</b>	<b>2 237</b>	<b>0</b>	<b>10 896</b>

**Tableau des créances :**

	Montant Brut	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>	-	-	-
Prêts	-	-	-
<b>Créances de l'actif circulant :</b>	<b>18 725</b>	<b>18 725</b>	-
Créances sur subventions (4411 et 4417)			-
Créances clients (411)	9 500	9 500	-
Autres créances : factures à établir (418 et 4487)	9 225	9 225	-
Créances sociales et fiscales (42, 43, 44)	-	-	-
Autres créances			-
<b>TOTAL</b>	<b>18 725</b>	<b>18 725</b>	-

**Tableau des disponibilités**

	2025	2024
Valeurs mobilières de placement	900 000	800 000
Disponibilités	191 006	285 003
<b>Total</b>	<b>1 091 006</b>	<b>1 085 003</b>

## Tableau des capitaux propres

	2025	Augmentations	Diminutions	2024
Capital (1023)	277 500	-	-	277 500
Dotations consommables (1081-1089)	722 490	24 500		697 990
Report à nouveau (110-119)	97 798	4 109		93 689
Réserves	-	-	-	-
Résultat de l'exercice (120-129)	2 244		1 865	4 109
<b>Situation nette</b>	<b>1 100 032</b>	<b>28 609</b>	<b>1 865</b>	<b>1 073 288</b>

## Tableau des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		échéance à moins d'un an	échéance à plus d'un an	échéance non déterminable
Dettes fournisseurs & comptes rattachés (401 - 409)	12 693	12 693		
Dettes fiscales & sociales (42 - 44)	5 009	5 009		
Avances et acomptes reçus (419)	-	-		
Dettes diverses (463 - 486)				
Produits constatés d'avance (487)	-	-		
<b>TOTAL</b>	<b>17 702</b>	<b>17 702</b>		

## Evolution du résultat d'exploitation

	2025	2024	variation en €	Variation en %
Autres prestations de service (70*)	628	2 166	- 1 538	-71%
Concours publics (73*74*)	7 400	-	-	
Quote-part dotation (7532)	316 900	353 499	- 36 599	-10%
Dons (7541)	229 122	235 494	- 6 372	-3%
Autres produits (75*)	37	18	19	
<b>Total des recettes d'exploitation</b>	<b>554 087</b>	<b>591 177</b>	<b>- 37 090</b>	<b>-6%</b>
Achats (602/608)	38 114	40 157	- 2 043	-5%
Autres achats, charges externes (60*,61,62*)	257 913	250 648	7 265	3%
Impôts et taxes (63)	2 911	2 688	223	8%
Frais de personnel et charges sociales (64*)	182 483	168 126	14 357	9%
Dotations aux amortissements et provisions (68*)	2 237	1 683	554	33%
Autres charges (65)	106 356	134 969	- 28 612	-21%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>590 015</b>	<b>598 271</b>	<b>- 8 256</b>	<b>-1%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 35 927</b>	<b>7 094</b>	<b>- 28 834</b>	<b>406%</b>